



Compte rendu de la séance de avril 2014

Avril 2014 - IL

■ Présentation du bilan comptable 2013 de RSI France.

- Des frais de personnel en forte augmentation par rapport à l'exercice 2012 (+ 42%). Conséquence de l'embauche de 4 personnes supplémentaires pour traiter la reprise par le CE des prestations gérées par le CCUES. Rappel que le CCUES n'a pas diminué sa masse salariale au prorata de la diminution de ces activités.
 - L'examen du bilan comptable montre une forte augmentation du fond de roulement : de 642 K€ en 2012 à 1 840 K€. avec une absence d'explication recevable pour un CE d'Orange : nous n'avons pas à financer des investissements et un défaut de paiement par Orange n'est pas envisageable.
 - **Intervention de la CFE-CGC en séance du CE :**
Analyse du passif :
Constat d'augmentation de la structure du passif par une augmentation de capital (fonds propres qu'on appelle fond social dans notre bilan) et une diminution de la dette. Soit au total : **685 815,55 € + 218 935,52 € = 904 751,07 € de résultat net ? Ce résultat est matérialisé par le ratio capitaux propres sur passif (très suivi par les banques) qui est passé de 39,92% en 2012 à 53,59% en 2013. Pas d'emprunt donc pas de charges financières dans notre CE.**
D'autre part pourquoi les fonds propres sont-ils ainsi automatiquement augmentés. Ne devrait-on pas laisser les élus décider de l'attribution de ce résultat ?
A quoi sert une augmentation de fond propre de 1,2 M€ en 2 ans ? A combien serait-il raisonnable de positionner notre fond propre ?
- **La CFE-CGC n'a pas donné le quitus à la gestion du budget ASC 2013 pour les raisons suivantes :**
1 – De fortes variations sont constatées sur le compte de résultat sur plusieurs lignes de prestation entre 2012 et 2013. Ces écarts n'ont pas été clairement expliqués aux élus avant ce passage de vote. Cette clarification ne sera donnée qu'avec la présentation du bilan de la commission ASC qui devrait nous être restituée au CE de mai 2014.
2 – La décision de maintien sur ce bilan d'une augmentation conséquente du fond social de plus de

1,2 M€, alors que fixé par les élus au début de la mandature à 700 000 euros, est un choix que nous ne cautionnons pas. De plus, cette dérive constitue en fait une spoliation d'une partie de leur droit des salariés ayant validé leur QF 2013 et partant à la retraite en 2014 ou étant parti en 2013. Ce choix malheureux n'est pas celui de la CFE-CGC qui souhaite plus de liberté pour chaque salarié dans son choix de prestation ASC.

- **Vote par l'ensemble des OS d'une résolution prévoyant le reversement de 50€ à l'ensemble des salariés qui ont validé leur QF 2013.**
- **Proposition émise par la CFE-CGC d'une résolution qui prévoyait la diminution du fonds de roulement et le reversement de 50€ supplémentaires. Cette résolution a été rejetée par une majorité d'élus : la CGT, la CFDT, SUD et FO. Seuls les élus de la CFE-CGC et de la CFTC ont voté en faveur.**

■ Complément apporté suite à l'Information préalable à consultation sur le projet de création de la Direction Exploitation des Réseaux et Services du 26 février.

- Les élus du CE RSI France, réunis en séance le 23 avril 2014 demandent l'intégration de l'activité BIOM de la DEI au sein de la DERS
Cette équipe a une activité en lien avec la DECI et la DES.
De plus, elle contribue fortement au déploiement du réseau 4G ainsi qu'aux domaines réseau cœur et réseau d'accès du mobile d'Orange France
Il nous apparaît logique que cette équipe puisse intégrer dès sa création le service ACRM de la DR, pour assurer une meilleure coopération avec les équipes DES et DECI et permettre une réelle cohérence métier sur les aspects supervision et exploitation.
- Résolution votée par l'ensemble des OS.
La Direction ne s'oppose pas au principe d'inclure cette équipe à la DERS et va en étudier les modalités avant de répondre favorablement.

■ Consultation suite à l'Information préalable sur le projet DiaaS (Direction de l'Infrastructure en tant que Service) de la DEI.

- Nouvelle étape dans le projet d'évolution de la DEI pour le domaine Plateforme de Services et SI.
 - rassemble les équipes qui travaillent sur l'Infrastructure
 - intervient à un moment clé où les offres Greenwich et One Cloud passent progressivement en production
- Regroupement des domaines Infrastructures de la DEI et domaines Services de la DESI. Concerne 202 salariés de la DEI et 44 de la DESI
- **Projet approuvé par une majorité d'élus dont ceux de la CFE-CGC.**

■ Consultation sur le projet d'accord sur les modalités d'accompagnement liées à la mise en œuvre de SPRING.

- Cet accord concerne les salariés qui souhaitent quitter le domaine d'exploitation, ainsi que ceux qui vont y entrer soit par parcours professionnel, soit sur embauche. Il prévoit une clause de dédommagement si aggravation des temps de trajet domicile – lieu du travail.
- **Projet rejeté par une majorité d'élus (CGT, SUD et FO) mais approuvée par les élus des autres OS dont ceux de la CFE-CGC.**
- **Position de la CFE-CGC Orange : la CFE-CGC signe cet accord car il offre de réelles améliorations des conditions de mise en place du projet. mais nous restons vigilants sur les futurs projets de réorganisations.**

■ Information préalable à consultation sur la mutualisation de certaines activités et sur l'évolution des équipes dans les départements Anticipation et Programmation des Réseaux (APR) au sein des UPR.

- Ce projet concerne l'ensemble des activités des départements APR des 5 UPR. Il s'articule autour de 2 axes :
 - La mutualisation d'activités : l'UPR O reprend les activités d'Ingénierie des Equipements, la programmation et planification BAS/ECR/SBC – l'UPR IDF reprend l'activité de programmation du RTC/matrices/MGW – la DPMO reprend l'activité prévisions/trajectoires
 - La refonte de l'organisation des APR en 3 pôles :
 - le marketing réseau et programmation mobile
 - la programmation des réseaux structurant et planification
 - la programmation des réseaux d'accès fixe
- **Position de la CFE-CGC Orange : la CFE-CGC dénonce la transformation de l'organisation qui n'est basé que sur la prévision de réduction des effectifs (TPS et départ à la retraite) .La Direction a refusé de répondre à nos questions sur le dimensionnement des équipes. Ce projet renforce les effectifs sur Paris et l'Île de France au détriment des villes de province.**

Vos élus et représentants CFE-CGC Orange

Didier Coquille
Christian Simon
Patricia Bandres
Laurent Bedrossian
Hervé Clipet

Michel Taillefert
Christophe Schweyer
Jean Claude Werguet

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Activités Sociales et Culturelles des CE
www.lemeilleurdesce.com

Cadres et non cadres, plus d'infos sur : www.cfecgc-orange.org

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC ou par flash code :
<http://www.cfecgc-orange.org/rsi-france>



pour vous abonner : info@cfecgc-uns-a-ft-orange.org

nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net

• www.adeas.org



<http://www.facebook.com/cfecgc.orange>



<http://twitter.com/#/CFECGCOrange>